

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 juin 2008/Mor/Dst

Les enfants doivent pouvoir gérer eux-mêmes une situation d'urgence dans l'eau

Le contrôle de sécurité aquatique: une initiative conjointe du bpa et de swimsports.ch

Chaque année en Suisse, on dénombre 12 000 accidents et 50 décès dans l'eau. Hardiesse, imprudence et méconnaissance des dangers en sont les principales causes. Ces accidents touchent souvent des enfants, chez qui la noyade est la 2^e cause de décès d'origine accidentelle. Le bpa – Bureau de prévention des accidents apporte son soutien à swimsports.ch pour le lancement du contrôle de sécurité aquatique (CSA). Ce dernier doit rendre les enfants aptes à revenir par leurs propres moyens à la rive ou au bord du bassin après une chute non intentionnelle dans l'eau.

Selon la statistique du bpa, les noyades surviennent fréquemment après une chute dans l'eau, qui n'a pourtant en général rien de spectaculaire. Chez les enfants qui se sont noyés après une chute dans l'eau, les principaux facteurs de risque sont l'absence de surveillance et/ou des endroits dangereux insuffisamment ou pas du tout sécurisés. Chaque année depuis 2000, 13 personnes en moyenne (dont un enfant entre 5 et 9 ans) se sont noyées de cette manière – sans compter celles, dont on ne connaît pas le chiffre, qui s'en sont tirées avec des blessures graves ou une belle frayeur. Ces accidents se produisent le plus souvent dans les lacs, les rivières ou les ruisseaux, des eaux libres qui ne peuvent être sécurisées que partiellement contre les chutes. C'est pourquoi il ne faut jamais laisser un enfant jouer sans surveillance à proximité de l'eau.

Si une chute se produit malgré tout, la personne doit garder son calme, éviter que l'eau pénètre dans ses voies respiratoires, chercher à s'orienter et mettre le cap sur la sortie de l'eau la plus proche ou la plus sûre. Cela paraît simple en apparence, mais nécessite en réalité – pour petits et grands – une certaine maîtrise que l'on n'acquiert qu'en s'entraînant. C'est précisément là qu'intervient le contrôle de sécurité aquatique (CSA): contrairement aux leçons de natation, le but n'est pas d'acquérir une technique parfaite, mais des compétences minimales qui permettront de se sauver soi-même. **Pour réussir le CSA, il faut faire une culbute dans une eau profonde, se maintenir sur place à la surface de l'eau pendant une minute tout en s'orientant, puis nager 50 mètres** (détails sur www.swimsports.ch). Idéalement, ce test devrait être réalisé en troisième primaire ou, au plus tard, en cinquième primaire.

Le bpa, centre de compétences pour la prévention des accidents, s'engage depuis de nombreuses années pour plus de sécurité dans et au bord de l'eau: en diffusant les six maximes de la baignade de la SSS ou par des conseils aux établissements de bains privés. L'an dernier, en réponse à une intervention parlementaire sur le thème des décès par noyade, le Conseil fédéral a réaffirmé son soutien au bpa, dont il juge les efforts de prévention efficaces. Avec le CSA, qui s'inspire du programme canadien «Swim to Survive», le bpa et swimsports.ch (ainsi que ses partenaires la Société suisse de sauvetage SSS, la Fédération suisse de natation FSN et Jeunesse+Sport J+S) font un pas supplémentaire vers une plus grande sécurité des enfants en eau profonde.

La statistique du bpa sur les noyades mortelles (2000-2008) et la brochure du bpa «Sports nautiques, plongée, baignade. Plaisirs aquatiques.» peuvent être téléchargées sur http://www.bfu.ch/French/medien/Pages/2008_06_17.aspx

Informations: service de presse du bpa, tél. +41 31 390 21 16, www.bpa.ch